

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 3 JUILLET 2007 À 20 H, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE  
ALAIN-PAGÉ**

**SONT PRÉSENTS :** M. le maire André Hénault  
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude  
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy  
Rondeau

**S'EST EXCUSÉE :** M<sup>me</sup> la conseillère Louise Savignac

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence  
de M. le maire André Hénault.

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** M. François Thériault, directeur général  
et secrétaire-trésorier  
M<sup>me</sup> Michèle Desfossés, secrétaire

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

2007-07-4411

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 4 juin 2007

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**4.0 SECRÉTARIAT**

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Programme d'échange d'emploi d'été étudiant – Embauche  
de Alice Yang

4.3 Règlement 962-2007 – Emprunt – Rénovation piscine du  
Cégep régional de Lanaudière, collège constituant de  
Joliette – Quote-part municipalité – Modification

4.4 Les 24 heures vélo de Centraide Lanaudière – Participation  
municipale

4.5 MRC de Joliette – Entente relative à la gestion des cours  
d'eau et personnes désignées – Article 105 de la Loi

4.6 Viglob Informatique inc. – Renouvellement services  
Internet – Site saintcharles.gi2.ca

4.7 Embauche étudiant au camp de jour – Responsable du  
Service de garde – Jules Bélanger

## **5.0 SERVICES TECHNIQUES**

- 5.1 Règlement 967-2007 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 concernant l’affichage pour les commerces de vente au détail d’automobiles neuves – Adoption
- 5.2 Demande de dérogation mineure – 119, rue Boucher  
Approbation
- 5.3 Règlement 965-2007 – Infrastructures prolongement de la rue Louis-Vadeboncoeur – Autorisation d’aller en appel d’offres
- 5.4 Règlement 965-2007 – Infrastructures prolongement rue Louis-Vadeboncoeur – Mandat laboratoire
- 5.5 Étude de mise aux normes – Aires de protection des puits  
Dépenses excédentaires

## **6.0 REQUÊTES**

- 6.1 École des Mésanges – Demande de participation financière  
Revitalisation de la cour d’école
- 6.2 Fête de quartier – Résidants de la rue Louis-Thomas-Groulx – Demande d’autorisation feu d’artifice – Parc Jean-Livernoche
- 6.3 Gestion Max-Mon inc. – Demande de modification au zonage – Lot 320 ptie
- 6.4 Maison des jeunes Café Rencontre NDP – Projet « becik jaune » – Participation municipale

## **7.0 INFORMATION**

- 7.1 Service de la prévention des incendies – Rapport du mois de mai 2007
- 7.2 Régie intermunicipale de police – Procès-verbal – Séance du 9 mai 2007

## **8.0 AUTRES SUJETS**

- 8.1 Lettre de démission de M. Pierre Jr Lafrenière – Pompier volontaire
- 8.2 Festival de Lanaudière – Le Cinéfil – Participation municipale
- 8.3 La Maison des jeunes – Le Café Rencontre 12-17 inc. du Grand Joliette – Permis d’alcool – Tournoi de volleyball  
Autorisation
- 8.4 Dépanneur Olco – Demande pour vendre des feux d’artifice
- 8.5 Achat de deux turbidimètres – Centrale d’eau potable
- 8.6 Bibliothèque Rina-Lasnier – Tarification membres extérieurs

**ADOPTÉE**

## **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Robert Bibeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

2007-07-4412                   **QUE** le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé;  
- séance ordinaire du 4 juin 2007.

**ADOPTÉE**

## 2007-07-4413                   **Liste des comptes à payer**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 19 juin au 3 juillet 2007;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 15 934 à 15 986, du 19 juin au 3 juillet 2007, pour un montant de 507 174,41 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

**ADOPTÉE**

## 2007-07-4414                   **PROGRAMME D'ÉCHANGE D'EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT EMBAUCHE DE ALICE YANG**

**ATTENDU** le rapport SL-07-23 préparé par la coordonnatrice du Service des loisirs, daté du 27 juin 2007;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité embauchent M<sup>me</sup> Alice Yang à titre d'aide animatrice au camp de jour à compter du 4 juillet 2007 pour une période de 8 semaines, à raison de 35 heures par semaine, au taux horaire de 8 \$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 962-2007 – EMPRUNT – RÉNOVATION PISCINE  
DU CÉCEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE, COLLÈGE  
CONSTITUANT DE JOLIETTE – QUOTE-PART MUNICIPALITÉ  
MODIFICATION**

ATTENDU que suite à la modification de la loi sur la fiscalité municipale, le conseil doit, lors de l'adoption d'un règlement d'emprunt, décider du mode de financement;

2007-07-4415

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'article 3 du règlement d'emprunt 962-2007 soit modifié en éliminant le deuxième paragraphe.

**ADOPTÉE**

2007-07-4416

**LES 24 HEURES VÉLO DE CENTRAIDE LANAUDIÈRE  
PARTICIPATION MUNICIPALE**

ATTENDU que les 24 heures vélo de Centraide Lanaudière tiendra sa deuxième édition les 25 et 26 août 2007 sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les objectifs poursuivis par Centraide Lanaudière, tout en favorisant l'activité physique;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité accordent à Centraide Lanaudière un don de 1 \$ par kilomètre parcouru par tout employé ou membre du conseil de la municipalité, jusqu'à concurrence d'une somme de 1 000 \$ et à défaut de combler la différence;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Louise Guilbault, directrice générale de Centraide Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

2007-07-4417

**MRC DE JOLIETTE – ENTENTE RELATIVE À LA GESTION  
DES COURS D'EAU ET PERSONNES DÉSIGNÉES – ARTICLE 105  
DE LA LOI**

ATTENDU la politique relative à la gestion des cours d'eau, adoptée par la MRC de Joliette;

ATTENDU que l'article 108 de la Loi prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une Municipalité locale de son territoire, conformément aux dispositions de la section XXV du chapitre II du titre XIV du Code municipal du Québec, pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la Loi en matière de cours d'eau;

**ATTENDU** l'orientation prise par les membres du conseil à l'effet que la Municipalité accepte une compétence totale en vue de la gestion des cours d'eau sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité :

1. acceptent l'entente à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Joliette à l'effet de confier à la Municipalité de Saint-Charles-Borromée diverses responsabilités énumérées à l'article 105 de la Loi à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire et de prévoir les modalités de son application;
2. autorisent le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente;
3. désignent le coordonnateur de la Division génie et urbanisme M. Denis Girard et le directeur du Service de la prévention des incendies M. Jacques Fortin au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Line Laporte, directrice générale de la MRC de Joliette, à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

**ADOPTÉE**

2007-07-4418

**VIGLOB INFORMATIQUE INC. – RENOUELEMENT  
SERVICES INTERNET – SITE SAINTCHARLES.GI2.CA**

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le renouvellement du contrat pour les services Internet pour le site *saintcharles.gi2.ca* avec la firme Viglob Informatique inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, représentant un montant de 1 869,65 \$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Christine Kaladjian, directrice support aux clients pour Viglob et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

2007-07-4419

**EMBAUCHE ÉTUDIANT AU CAMP DE JOUR – RESPONSABLE  
DU SERVICE DE GARDE – JULES BÉLANGER**

**ATTENDU** le rapport SL-07-22 préparé par M<sup>me</sup> France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs, daté du 27 juin 2007;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil entérinent l'embauche d'un étudiant, M. Jules Bélanger, à titre de responsable du Service de garde pour le camp de jour 2007, au taux horaire en vigueur;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

2007-07-4420

**RÈGLEMENT 967-2007 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 CONCERNANT L’AFFICHAGE POUR LES COMMERCES DE VENTE AU DÉTAIL D’AUTOMOBILES NEUVES – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Robert Bibeau lors de la séance ordinaire tenue le 18 juin 2007;

**ATTENDU** que le présent règlement a fait l'objet d'une dispense de lecture lorsque l'avis de motion a été donné, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**ATTENDU** que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le règlement 967-2007 modifiant le règlement de zonage 523-1989 concernant l'affichage pour les commerces de vente au détail d'automobiles neuves soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 967-2007 se retrouve dans le livre des règlements.

**ADOPTÉE**

2007-07-4421

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 119, RUE BOUCHER APPROBATION**

**ATTENDU** le rapport DG-07-12 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 3 juillet 2007, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité acceptent la demande de dérogation mineure présentée par M. Patrick Zelezen, concernant une réduction de 0,25 mètre et 0,31 mètre des marges latérales prescrites de 3 mètres pour le bâtiment situé au 119, rue Boucher;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Patrick Zelezen et à M<sup>me</sup> Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments.

**ADOPTÉE**

2007-07-4422

**RÈGLEMENT 965-2007 – INFRASTRUCTURES PROLONGEMENT DE LA RUE LOUIS-VADEBONCOEUR – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES**

ATTENDU que le règlement d'emprunt 965-2007 a été déposé au ministre des Affaires municipales et des Régions pour approbation;

ATTENDU que ces travaux sont prévus au règlement d'emprunt 965-2007 et que des crédits sont disponibles audit règlement;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire des appels d'offres en vue de la réalisation des travaux d'infrastructures pour le prolongement de la rue Louis-Vadeboncoeur.

**ADOPTÉE**

2007-07-4423

**RÈGLEMENT 965-2007 – INFRASTRUCTURES PROLONGEMENT RUE LOUIS-VADEBONCOEUR – MANDAT LABORATOIRE**

ATTENDU que par la résolution 2007-06-4370, les membres du conseil mandataient LVM-Technisol pour effectuer une étude géotechnique et le contrôle des matériaux dans la rue Louis-Vadeboncoeur;

ATTENDU que les membres du conseil désirent faire vérifier la présence possible d'ocre ferreuse dans le secteur du prolongement de la rue Louis-Vadeboncoeur;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 965-2007;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent l'offre de LVM-Technisol pour vérifier la présence possible d'ocre ferreuse dans le secteur du prolongement de la rue Louis-Vadeboncoeur, au montant de 1 616 \$, plus taxes;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Laurent Samson, ing. et Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

**ADOPTÉE**

2007-07-4424

**ÉTUDE DE MISE AUX NORMES – AIRES DE PROTECTION DES PUIITS – DÉPENSES EXCÉDENTAIRES**

ATTENDU que par la résolution 2006-06-3827, les membres du conseil de la municipalité mandataient la firme Laforest Nova Aqua, pour la mise aux normes des cinq (5) puits artésiens de la municipalité;

**ATTENDU** l'état des dépenses engagées jusqu'au 19 juin 2007, ainsi que les pronostics déposés par la firme Laforest Nova Aqua, en date du 20 juin 2007;

**ATTENDU** que des crédits sont disponibles dans la réserve financière pour le service de l'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Laforest Nova Aqua une somme maximale de 4 800 \$, à titre de coût additionnel, pour l'étude de mise aux normes des aires de protection des puits de la municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Roma Arbour, directeur général adjoint et Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

**ADOPTÉE**

**ÉCOLE DES MÉSANGES – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – REVITALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de l'école des Mésanges concernant le projet de revitalisation de leur cour d'école.

Après discussion et considérant que la Municipalité a déjà investi beaucoup d'argent dans ses parcs et plateaux sportifs, les membres du conseil ont convenu de ne pas participer audit projet.

2007-07-4425  
RESCINDÉE

VOIR LA RÉOLUTION  
2007-07-4436

**FÊTE DE QUARTIER – RÉSIDANTS DE LA RUE LOUIS-THOMAS-GROULX – DEMANDE D'AUTORISATION FEU D'ARTIFICE – PARC JEAN-LIVERNOCHE**

**ATTENDU** la lettre de M<sup>mes</sup> Shano Everett et Myrabel Braün du 16 juin 2007, concernant la possibilité de tenir un feu d'artifice dans le cadre de leur fête de rue, le 8 septembre 2007;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent les organisateurs de la fête de la rue Louis-Thomas-Groulx à fermer une partie de la rue Jean-Livernoche entre 15 h et minuit le samedi 8 septembre 2007 et à utiliser les cônes de la municipalité;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à ce que les organisateurs obtiennent l'autorisation du directeur du Service de la prévention des incendies, que le tout soit supervisé par des pompiers et que des bénévoles assurent la sécurité des lieux;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>mes</sup> Shano Everett et Myrabel Braün, membres du comité organisateur, à M. Jean-Luc Gélinas, directeur adjoint du Service de police de la région de Joliette et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

**ADOPTÉE**

**GESTION MAX-MON INC. – DEMANDE DE MODIFICATION  
AU ZONAGE – LOT 320 PTIE**

Ce dossier est transmis au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation.

2007-07-4426

**MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE NDP – PROJET  
« BECIK JAUNE » – PARTICIPATION MUNICIPALE**

**ATTENDU** le projet « Becik Jaune » présenté par la Maison des Jeunes Café Rencontre NDP afin de promouvoir l'utilisation du vélo comme moyen de transport;

**ATTENDU** que les membres du conseil de la municipalité désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité appuient le projet « Becik Jaune » de la Maison des Jeunes Café Rencontre NDP;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à :

1. publiciser le projet dans la revue les 4 Saisons municipales et sur le site Internet de la municipalité;
2. mettre à la disposition du projet « Becik Jaune » des supports à vélo aux endroits stratégiques retenus;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Karine Saucier de la Maison des Jeunes Café Rencontre NDP.

**ADOPTÉE**

Information

**INFORMATION**

- Service de la prévention des incendies – Rapport du mois de mai 2007
- Régie intermunicipale de police – Procès-verbal – Séance du 9 mai 2007

2007-07-4427

**LETTRE DE DÉMISSION DE M. PIERRE JR LAFRENIÈRE  
POMPIER VOLONTAIRE**

**ATTENDU** la lettre de démission de M. Pierre Jr Lafrenière, datée du 29 juin 2007;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Pierre Jr Lafrenière, pompier, à compter du 29 juin 2007, comme en fait foi sa lettre de démission;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier fasse parvenir une lettre de remerciements à M. Lafrenière pour le temps passé au Service de la prévention des incendies;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierre Jr Lafrenière, à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

2007-07-4428

**FESTIVAL DE LANAUDIÈRE – LE CINÉFIL – PARTICIPATION MUNICIPALE**

**ATTENDU** le projet du Festival de Lanaudière concernant des séances de projection cinématographique gratuites en plein air à l'Amphithéâtre de Lanaudière;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les objectifs poursuivis par le Festival de Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau**

**Appuyée par Robert Bibeau**

**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité accordent une subvention au montant de 1 500 \$ au Festival de Lanaudière en vue de quatre séances de projection cinématographique gratuites en plein air à l'Amphithéâtre de Lanaudière;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. François Bédard, directeur général du Festival de Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

2007-07-4429

**LA MAISON DES JEUNES – LE CAFÉ RENCONTRE 12-17 INC. DU GRAND JOLIETTE – PERMIS D'ALCOOL – TOURNOI DE VOLLEYBALL – AUTORISATION**

**ATTENDU** que la Maison des Jeunes Le Café Rencontre 12-17 inc. du Grand Joliette désire obtenir un permis de réunion pour vendre des boissons alcooliques, lors de la tenue du tournoi amical de volleyball sur les terrains de Jolibeach, au parc Casavant-Desrochers;

**ATTENDU** que cet événement se tiendra à l'extérieur dans le parc Casavant-Desrochers;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les objectifs poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Robert Groulx**

**Appuyée par Guy Rondeau**

**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent les responsables de la Maison des Jeunes Le Café Rencontre 12-17 inc. du Grand Joliette à vendre des boissons alcooliques le samedi 4 août 2007, lors de la tenue du tournoi amical de volleyball dans le parc Casavant-Desrochers;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à l'obtention d'un permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Colombe Lafrenière-Charbonneau, animatrice à la Maison des Jeunes et à M<sup>me</sup> France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs.

**ADOPTÉE**

2007-07-4430

**DÉPANNEUR OLCO – DEMANDE POUR VENDRE DES FEUX D'ARTIFICE**

**ATTENDU** la demande de M. Jean-François Mérineau du Dépanneur Olco Visitation concernant la vente de feux d'artifice;

**ATTENDU** l'article 4.38 du règlement 815-2000 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le propriétaire du Dépanneur Olco, situé au 600, rue de la Visitation, à vendre des feux d'artifice;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- la vente se fasse aux personnes âgées de 18 ans et plus;
- les feux d'artifice et toute autre pièce pyrotechnique soient entreposés dans une armoire cadenassée;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jean-François Mérineau du Dépanneur Olco, à M<sup>me</sup> Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments et à M. Jean-Luc Gélinas, directeur adjoint de la Régie intermunicipale de police de la région de Joliette.

**ADOPTÉE**

2007-07-4431

**ACHAT DE DEUX TURBIDIMÈTRES – CENTRALE D'EAU POTABLE**

**ATTENDU** le rapport du coordonnateur de la Division génie et urbanisme, daté du 3 juillet 2007;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent l'achat de deux turbidimètres pour la centrale d'eau potable, pour une dépense d'environ 5 260 \$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE**

**BIBLIOTHÈQUE RINA-LASNIER – TARIFICATION MEMBRES  
EXTÉRIEURS**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a investi des sommes considérables dans le projet de transformation de l'église de Saint-Pierre pour en faire une bibliothèque;

2007-07-4432

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée devra annuellement déboursier une somme importante pour l'opération de ladite bibliothèque;

**ATTENDU** que les membres du conseil jugent important que le coût demandé aux non résidants de la ville de Joliette et de la municipalité de Saint-Charles-Borromée reflète le coût payé par les résidants de Saint-Charles-Borromée et Joliette;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Saint-Charles-Borromée fixent les tarifs annuels qui seront demandés aux usagers de la bibliothèque Rina-Lasnier qui ne résident ni à Saint-Charles-Borromée, ni à Joliette, de la façon suivante :

- abonnement individuel : 350 \$
- abonnement familial : 400 \$

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Diane Nicoletti, présidente du conseil d'administration de la bibliothèque intermunicipale de Joliette et Saint-Charles-Borromée et à M. Renald Gravel, directeur général de la Ville de Joliette.

**ADOPTÉE**

**LEVÉE DE LA SÉANCE : 20 h 45**

*(Signé) André Hénault*  
\_\_\_\_\_  
André Hénault  
Maire

*(Signé) François Thériault*  
\_\_\_\_\_  
François Thériault, urb. M.A.  
Directeur général et secrétaire-trésorier